

CONSEIL DEPARTEMENTAL REUNION DU 26 JUIN 2018 MOTION

Présidence : M. Jean-Marie BERNARD
Secrétariat : Mme Valérie GARCIN-EYMEOUD

En présence de tous les membres en exercice, à l'exception de :
Mme Carole CHAUVET, M. Daniel GALLAND, Mme Ginette MOSTACHI,
M. Rémy ODDOU, M. Gérard TENOUX, Mme Anne TRUPHEME,

dont :

Mme Carole CHAUVET ayant donné pouvoir à M. Marc VIOSSAT
M. Daniel GALLAND ayant donné pouvoir à Mme Maryvonne GRENIER
Mme Ginette MOSTACHI ayant donné pouvoir à M. Christian HUBAUD
M. Rémy ODDOU ayant donné pouvoir à Mme Patricia VINCENT
M. Gérard TENOUX ayant donné pouvoir à Mme Françoise PINET
Mme Anne TRUPHEME ayant donné pouvoir à M. Florent ARMAND

MOTION RELATIVE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental adopte, à la majorité des votes exprimés, la motion ci-après, déposée par le Groupe « Priorité Hautes-Alpes », présentée par le Président de Groupe, comme suit :

Pour : Mme Béatrice ALLOSIA, M. Jean-Marie BERNARD, M. Marcel CANNAT,
Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme Marie-Noëlle DISDIER,
Mme Bénédicte FEROTIN, M. Daniel GALLAND, Mme Valérie GARCIN-EYMEOUD,
Mme Maryvonne GRENIER, M. Christian HUBAUD, Mme Marine MICHEL,
Mme Ginette MOSTACHI, M. Arnaud MURGIA, M. Rémy ODDOU, M. Lionel PARA,
Mme Françoise PINET, M. Patrick RICOU, Mme Bernadette SAUDEMONT,
M. Gérard TENOUX, Mme Patricia VINCENT, M. Marc VIOSSAT,

Contre : M. Florent ARMAND, M. Guy BLANC, Mme Pascale BOYER,
M. Gérard FROMM, Mme Aurélie POYAU, Mme Anne TRUPHEME,

Abstentions : Mme Valérie ROSSI, M. Joël BONNAFFOUX.

Le transport scolaire a été transféré à la Région le 1^{er} septembre 2017. La contribution financière versée annuellement par le Département à la Région a été évaluée sur une base de gratuité des transports pour les élèves du département des Hautes-Alpes.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a dû revoir ses engagements de gratuité des transports scolaires prise lors du transfert de la compétence transport imposé par la loi NOTRe, et ceci en raison des obligations notamment fiscales liées à la récupération de la TVA.

Cette loi votée par le précédent Gouvernement socialiste de M. HOLLANDE, dont le Président actuel était Ministre des Finances, montre encore une fois son aberration et son manque de réalité du terrain.

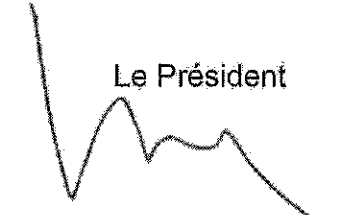
Elle crée un déséquilibre entre les territoires ruraux comme les Hautes-Alpes et les territoires urbains de notre Région, la loi NOTRe divise et sépare nos territoires.

Le Département et la Région souhaitent au contraire unir et rassembler, et pour cela trouver toutes les solutions permettant de réduire les effets pervers de l'application de la loi qui accroît encore la fracture entre les territoires.

Afin que les familles des Hautes-Alpes ne subissent pas une double peine en payant 2 fois leurs transports, le Département demande à la Région d'étudier les partenariats, les aides financières ou tout autre dispositif possible pour venir compenser l'effort que le Département pourrait ainsi faire, afin de venir prendre en charge toute ou une partie du coût des transports scolaires des familles.

C'est une question de solidarité entre collectivités locales qu'il est absolument nécessaire de créer dans cette période d'agressions répétées du Gouvernement.

Le Président Jean-Marie BERNARD demande à être reçu avec une délégation des Hautes-Alpes dans les meilleurs délais par le Président MUSELIER pour poser les bases de cet accord tout à fait inédit en Provence-Alpes-Côte d'Azur et même en France, pour assurer une rentrée scolaire qui ne pénalisera pas financièrement les familles de notre département.

Le Président

Jean-Marie BERNARD